



Reclamation de facture d'eau

Par luck88

bonjour, j'ai acheté un appartement dans une copropriété il y a 3 ans.
je suis allé à la mairie pour régler mon eau celle-ci m'a dit que c'était géré par la copropriété
aujourd'hui le vendeur ayant vendu tous les appartements de la copropriété nous informe de s'occuper du syndic et me demande de payer l'eau depuis la date d'achat ainsi que l'assainissement quels sont mes droits et mes obligations ?
merci.